

## MODALITES DE REMBOURSEMENT

### Liste des spectacles annulés – COVID 19

- Vrai, Cie Sacékripa, mar. 3 et mer. 4 nov. 2020
- Maelström, Cie Théâtre du Rivage, ven. 6 nov. 2020
- À l'envers de l'endroit, Cie Jeanne Simone, sam. 14 nov. 2020
- Alexis HK, ven. 20 nov. 2020
- Les Géométries du Dialogue, Cie Juscomama, mer. 25 nov. 2020

### Attention :

**Les demandes de remboursement s'effectueront jusqu'au 15 décembre 2020,**

Les pièces nécessaires pour traiter votre demande de remboursement sont les suivantes :

Par mail : [spectacles.albret@ville-nerac.fr](mailto:spectacles.albret@ville-nerac.fr)

- Nom et prénom
- Titre du (des) spectacle(s)
- Date du (des) spectacle(s)
- Nombre de places achetées
- Catégories de places (tarif normal, réduit...)
- Un RIB
- Le scan ou la photographie de vos billets qui devra permettre de lire l'intégralité des éléments inscrits sur les billets (talon compris)

### Par courrier

- Nom et prénom
- Vos billets de spectacle pour lesquels vous souhaitez être remboursés
- Un RIB

**> Par le coffre-retour de documents de la médiathèque Yves Chaland**  
sous enveloppe libellée à  
Espace d'Albret  
Service billetterie

**> Par voie postale**  
Espace d'Albret  
Service billetterie  
Quai de la Baïse BP51 -47600 Nérac

Votre demande de remboursement sera traitée dans les meilleurs délais et dès réception des pièces demandées.

**Pour les abonnements sans limites, le prélèvement est suspendu pour le mois de novembre.**